Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2174

Artikel: Un bulletin de santé financière de l'AVS : pourquoi le statu quo n'est pas une option tenable

Autor: Axelroud Buchmann, Danielle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014359

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

défense des plus hauts revenus et tait l'amélioration des rentes des femmes et des familles à faible revenu et des salariés à temps partiel.

Aucune trace de nuance non plus chez les autres opposants. La *NZZ* notamment dénonce sans relâche la mise à mal du contrat entre les générations. Elle prétend même chiffrer le préjudice subi par les jeunes tout au long de leur carrière professionnelle. L'exercice relève plus de l'agit-prop que de l'analyse objective, tant les paramètres qui déterminent le financement et le niveau des rentes peuvent varier au cours des prochaines décennies. La véritable injustice faite aux jeunes, c'est le transfert aujourd'hui d'une partie de leurs avoirs pour financer les rentes des retraités, auquel PV 2020 remédie.

Ce type de calcul d'apothicaire ignore superbement le principe de solidarité à la base de toute assurance. Je paie aujourd'hui des cotisations pour bénéficier demain d'une rente. Mais si je meurs avant l'âge de la retraite, je perds ma mise. L'égalité de traitement ne consiste pas à bénéficier de la totalité de mes contributions; ça peut être plus ou moins selon les aléas de l'existence. A suivre cette démarche comptable individualiste, les rentiers de 1948 n'auraient rien dû toucher puisqu'ils n'avaient jamais cotisé. Et les revenus élevés seraient en droit de se plaindre puisqu'ils contribuent largement plus qu'ils ne profitent.
En assurant le financement de la prévoyance vieillesse, nous sommes tous gagnants quel que soit notre âge, car nous assurons la stabilité et la pérennité de cette institution. Une stabilité certes toujours provisoire et qui nécessitera de nouveaux ajustements.

C'est là que réside le véritable enjeu de la votation du 24 septembre prochain: adapter les ressources afin que les aînés puissent jouir d'une retraite digne, ou réduire les prestations pour ne pas dépenser un sou de plus. PV 2020 est un combat pour une meilleure redistribution des richesses.

Un bulletin de santé financière de l'AVS

Pourquoi le statu quo n'est pas une option tenable

Danielle Axelroud Buchmann - 13 août 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31905

La situation financière de l'AVS a de tout temps été décrite en termes catastrophistes par une droite qui préfère le système de capitalisation au modèle de répartition fortement solidaire du premier pilier. De son côté, la gauche a de la peine à concevoir que des réformes sont nécessaires pour consolider le premier pilier… et le deuxième encore davantage.

Comment donc se porte l'AVS? Depuis une dizaine d'années, le fonds AVS reste constant, malgré le prêt de 5 milliards de francs octroyé à l'AI. Les cinq dernières années, les prestations annuelles ont représenté en moyenne 40 milliards de francs, avec une augmentation de 2,3% par an. Les cotisations, en moyenne 30 milliards de francs par année, ont progressé au rythme plus modéré de l'augmentation des salaires.

Malgré cet écart, le résultat d'exploitation est resté positif, sauf en 2015 où la défaillance des rendements de la fortune (tombés à 20 millions en 2015 au lieu d'atteindre l'habituel 1,5 milliard de francs des autres années) a creusé un déficit d'un demi-milliard. L'écart entre prestations et contributions est comblé par la contribution de la Confédération (8 milliards de francs), directement liée aux dépenses et par l'apport de la TVA (en moyenne 2,6 milliards de francs par an).

Mais qu'en est-il de l'avenir ?

Un changement radical de la pyramide des âges s'annonce. On le sait depuis longtemps, mais les échéances se rapprochent. En 2003, les retraités forment encore la catégorie la plus faible (16%) et les jeunes représentent un peu plus du cinquième de la population, les personnes actives étant majoritaires (62%). En 2003, les personnes âgées de 35 ans étaient les plus nombreuses – elles ont aujourd'hui 49 ans. Le ventre du bibendum de la pyramide des âges se déplace inexorablement vers l'âge de la retraite, qu'il atteindra dans les années 2030 et suivantes.

La part des retraités dans la société n'augmente pas seulement parce qu'une génération dite du *baby boom* quitte progressivement la vie active, mais aussi parce que l'espérance de vie s'est prolongée. Une bonne nouvelle en soi, mais un défi croissant pour l'AVS.

Dans un tel contexte, ne rien faire serait irresponsable. La structure du financement de l'AVS n'a pas bougé depuis l'année 2000. Cela fait plus de 10 ans qu'on essaie de trouver une recette susceptible de rassembler la majorité des suffrages.

Le paquet soumis à votation, âprement négocié au Parlement, répond aux objectifs fixés au départ: maintien des prestations de la prévoyance vieillesse, équilibre financier de l'AVS, adaptation de la prévoyance vieillesse à l'évolution de la société, amélioration de la répartition des excédents, de la transparence et de la surveillance de la prévoyance professionnelle.

C'est un paquet typiquement helvétique: il satisfait moyennement certains, d'autres peuvent l'admettre, d'autres encore grincent des dents. Mais une chose est sûre: il répond à la nécessité de consolider rapidement l'équilibre financier de l'ensemble de la prévoyance vieillesse.

Pour ce qui est de l'avenir, l'Ofas et le département d'Alain Berset sont certainement déjà en train de mettre en route la prochaine réforme. En effet, la présente mouture répond aux nécessités des 12-13 prochaines années seulement. L'arrivée à la retraite des groupes d'âge les plus nombreux constituera le défi de la prochaine réforme.

Il serait bon que les partisans d'aujourd'hui prônant une prévoyance vieillesse plus solidaire affûtent dès à présent leurs arguments, de manière à participer activement à la suite de l'histoire.

1er Août: lettre ouverte à Ada Marra

L'historien libéral-radical répond sur le fond à la députée socialiste vaudoise au Conseil national

Olivier Meuwly - 08 août 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31849

Madame la conseillère nationale, chère Madame,

Il est peu dire que la déclaration postée sur votre compte Facebook la veille du jour de la fête nationale a brusquement réveillé la Suisse, du moins francophone, de son engourdissement estival.

J'ai déjà eu l'occasion de réagir à chaud à votre affirmation selon laquelle la Suisse n'existerait pas. J'ai également eu l'occasion d'exprimer mon dégoût à l'égard des injures dont vous avez fait l'objet.

Le problème que vous avez soulevé mérite un débat plus serein car il pointe la question fondamentale de l'identité, et des identités, à une époque agitée par des remises en question d'une grande ampleur. Une fois de plus l'histoire s'invite dans le débat politique et c'est sur ce terrain qu'il s'agit de se replacer.